



Audioconférences du 30/11 et 3/12

Chiffres de présence sur site

Mardi 17/11 = 107 agents

Mardi 1/12 : 94 agents

Mercredi 2/12 : 76 agents

Situation malade COVID

- 1 cas contact testé négatif

Télétravail

A priori pas de changement sur les modalités de télétravail d'ici à la fin de l'année. Réévaluation de la situation au mois de janvier. A la demande des 3 OS dont **FO**, la direction a fixé une réunion le 7/01 pour faire le point sur ce sujet.

Télétravail équipement

- Réception des casques audio commandés hors UGAP pour BMRU (180€/unité)
- Casques audio commandés via UGAP de la même marque (45€/unité) en attente
- Les masques inclusifs : livraison en attente
- 1ère livraison smartphone réceptionnée. Ne répond pas à la totalité du besoin.

Campagne de mobilité au 30/11

46 inscriptions à la mobilité. (13 A+, 11 A, 18 B, 4 C)

58 fiches de poste publiées sur SPI

Restauration collective

1/ INSEE - AGRIMA

- ré-ouverture du 7 au 18 décembre
- Fermeture pendant les vacances de Noël
- ré-ouverture à partir du 4 janvier

2/ Salle de convivialité (RDC Doumergue)

Ouverture possible le 14 décembre avec jauge de 6 à 7 agents.

3/ Cafétéria

Une demande de maintien de l'accès à la cafétéria a été faite par le SG du SRE au SG MEF qui est responsable du bâtiment.

4/ Guérande : le nouveau marché sera notifié en fin d'année (il y a eu une ou plusieurs candidatures)

Mutualisation des SI

1- Convention entre la DGFIP et la CDC signée le 1/12/2020 dans le cadre de la mutualisation des systèmes d'information. **FO** s'interroge sur plusieurs points et particulièrement les suivants :

- **Cette mutualisation des SI n'est-elle pas la 1ère étape vers un projet de rapprochement de plus grande ampleur ?** Et quelles en seraient les conséquences pour les agents ?

- **Quel sera la place des équipes du SRE (2A/2B) dans l'exploitation et le maintien du futur système d'information ?** Des ateliers sont prévus avec ces bureaux pour évoquer ces questions. Si la sous-directrice semble vouloir être rassurante, elle n'a pas été en mesure d'apporter des réponses concrètes sur la répartition future des activités entre SRE et CDC. Pourtant elle annonce qu'une note est en préparation pour le DG afin de motiver le choix de l'hébergement des systèmes d'information dans le cloud I-CDC.

Voici la lecture de **FO** SRE :

- Si la DGFIP indique, à ce stade, qu'il ne s'agit que d'une mutualisation des SI, **la CDC quant à elle, ne cache pas son souhait d'aller plus loin et de prendre la tête d'un futur pôle public des pensions qui regrouperait l'ensemble des régimes fonction publique.**

- l'article 1 de la convention indique que la mutualisation des SI est « **la première phase** de la coopération » et évoque « **un premier projet commun identifié** ». Il faudrait être naïf pour penser que d'autres projets ne vont pas suivre.

**Prochaine audio au
8/12 - GT NBI**